

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 1^{ER} JUILLET 2021



Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Breffel, Littière, Halleur, Caron
Mesdames Perdrieau, Huon, Gardinier, Ferro, Druesne

Absents excusés : Monsieur Braule / Madame Beucher

Absents excusés et représentés : Mr Wallet ayant donné pouvoir à Mr Lecat
Mme Berte ayant donné pouvoir à Mme Perdrieau

Monsieur Caron a été nommé secrétaire.

EXTENSION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LISIERES DE L'OISE, COMPETENCE FACULTATIVE : ELABORER UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, l'extension des statuts de la C.C.L.O. à la compétence facultative : élaborer un plan climat air énergie territorial en vue de permettre l'hypothèse de prescrire un SCOT-AEC.

INDEMNITE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une indemnité complémentaire pour élections à la secrétaire de Mairie.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COMPAGNIE D'ARC

Octroi d'une subvention exceptionnelle à la Compagnie d'Arc.

ACHAT DE MODULES COLUMBARIUM (CIMETIERE)

Après consultation, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'Entreprise SANSONE Collectivités.

ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Après consultation auprès de trois concessionnaires, le devis des Ets GUILLUMMETTE est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Celui-ci autorise Monsieur Le Maire à passer commande.

REMPLACEMENT DE CANDELABRES – ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'Entreprise Demousselle. Celui-ci autorise Monsieur Le Maire à passer commande.

LOYER AU 19 RUE DE VERDUN (ANCIEN MUSEE 14/18)

Le Conseil Municipal fixe le loyer de ce logement redéfini après les travaux réalisés.

ANTENNE RELAIS

Le collectif de l'Association « Les Galiciens » est intervenu pour rappeler leur opposition au projet d'implantation sur le terrain retenu par SFR/SYSTRA/HIVORY à proximité du forage d'alimentation en eau potable géré par l'ARC.

Le Conseil Municipal prend acte et confirme la nécessité de trouver un autre lieu d'implantation.

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Monsieur Philippe GAUDIER prendra sa retraite au 06 juillet après 28 ans passés à l'Ecole primaire de Rethondes. Nous lui souhaitons une excellente retraite. Bonne rentrée à la nouvelle équipe constituée avec les 62 élèves attendus.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 ASSAINISSEMENT - SUEZ

Le Conseil Municipal prend part du rapport. Aucune observation particulière n'est relevée.

ONAC

Une nouvelle convention de partenariat a été signée entre l'ONAC, le Souvenir Français, l'Education Nationale et la Commune de Rethondes et qui prendra fin au 31 décembre 2025. Ceci afin de pouvoir perpétuer la cérémonie en hommage aux soldats qui ont combattu sous le drapeau français avec des groupes d'élèves du département.

LE GRAND MARECHAL

Suite aux travaux effectués un constat a été rédigé. Un nouveau bail ou un avenant sera proposé pour tenir compte de l'évolution constatée.

Fait à Rethondes, le 02 juillet 2021

Le Maire,